

Texte du discours prononcé par Monsieur Eric LABAZ, maire de Nonglard, lors de la cérémonie des vœux du 4 janvier 2009

Monsieur le Conseiller Général,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Fier et Usses,

Mes Chers Collègues Maires et élus,

Mesdames, Messieurs Membres du Conseil Municipal,

Mesdames, Messieurs les représentants des Autorités Civiles, Militaires et Religieuses,

Madame la Directrice de l'école communale,

Mesdames, Messieurs membres du Personnel Communal,

Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations locales,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Les Enfants de la commune.

Je suis tout particulièrement heureux, en ce jour, de vous accueillir à l'occasion de cette nouvelle année 2009.

C'est avec infiniment de plaisir que je vous présente, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, pour la première fois, tous mes vœux de Bonne et Heureuse Année 2009, pour vous-mêmes, et pour vos proches.

J'adresse mes remerciements aux Adjointes et Conseillers Municipaux qui, au quotidien, m'apportent leur soutien dans les démarches communes que nous menons, de la même manière à Madame Solange Rolando, Secrétaire de Mairie et aux employés de la collectivité qui jouent un rôle important dans notre commune. Ils œuvrent tous les jours pour vous fournir les services attendus et une qualité de vie appréciée.

Un remerciement tout particulier à Madame Sonia Morel, anciennement Mademoiselle Baud, pour son aide efficace lors du démarrage de cette nouvelle mandature et son appui administratif à sa remplaçante, Madame Solange Rolando.

Je remercie nos partenaires institutionnels, l'Etat, la Communauté de Communes Fier et Usses, le Sila, l'Epf etc. et en particulier le Conseil Général pour la contribution efficace qu'ils nous apportent dans nos projets et investissements.

Je tiens à remercier mon prédécesseur Bernard Carlioz et les conseillers municipaux du précédent mandat, des travaux accomplis ces dernières années pour le fonctionnement de notre commune.

Je remercie également tous les corps de métier travaillant pour notre commune, sans oublier les personnels hospitaliers, le Samu, les Gendarmes, les Sapeurs-pompiers, les employés EDF, GDF, France Télécom, etc. qui ont veillé sur nous lors de la nuit de la Saint Silvestre et aussi toutes les nuits de 2008.

Je salue les nouveaux habitants qui arrivent actuellement dans notre village, qu'ils ne connaissaient peut-être pas, mais dont ils percevront rapidement la douceur d'y vivre.

### *Sur l'emploi*

En fin d'année 2008, tous les efforts engagés pour assurer le fonctionnement de la cantine et de la garderie périscolaire sur notre territoire seront malheureusement d'actualité courant 2010. Malgré quelques difficultés, nous avons administrativement maintenu l'emploi de Madame Morel pour 2 ans et embauché Madame Candida Diaz pour le maintien des activités périscolaires.

Un départ à la retraite sera certainement à prendre en compte prochainement.

Parallèlement à cela, la commune remercie les parents d'élèves pour leur bénévolat en cantine périscolaire

### *Sur le logement*

Les difficultés liées au logement restent également un sujet majeur.

Je reçois en effet quotidiennement des personnes désireuses d'obtenir un logement sur Nonglard.

Pour les résoudre, nous sommes sur de nouveaux projets d'urbanisation autour du Chef – Lieu, ceux-ci favoriseront fortement la mixité sociale. Le coût du foncier sur notre territoire empêche, pour l'instant, notre municipalité d'acquérir elle-même les terrains. Un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier a été conclu pour nous soutenir administrativement et financièrement.

Nonglard dispose actuellement de 12 logements à loyer modéré, trop peu aux regards du contexte actuel et des demandes de nos jeunes qui cherchent à rester sur la commune pour fonder un foyer.

La Société Halpades via le programme de la Résidence des Tilleuls répond à la demande avec 9 logements. Pour mémoire, les 3 appartements situés au second étage de la Mairie, sont également gérés par cette société.

Le programme de la Résidence du Château avec 12 appartements, vient, lui, conforter l'accession à la propriété et le locatif privé.

### *L'aménagement du territoire*

Au cours de cette mandature, nos efforts seront concentrés sur l'aménagement de la voirie, sur la sécurisation de celle-ci et la création de places de stationnement de proximité qui font cruellement défaut lors de rassemblements locaux de toutes sortes.

L'étude réalisée par les services de l'Etat, anciennement la DDE, servira de support pour nos travaux.

Le parking anarchique de la Place de Verdun doit redevenir un espace piétons convivial et un lieu de respect au regard de l'Histoire. Là encore, notre mobilisation ne faiblira pas.

#### *La vie locale*

Notre commune se doit de conserver son attrait agricole.

Nonglard est fier d'avoir plusieurs associations de droit privé, présentes et actives.

Ce tissu associatif contribue fortement à la vitalité et au dynamisme de notre commune.

Le calendrier de l'année 2009 en témoigne par le nombre de manifestations prévues.

Ces associations locales, réelles et dynamiques, seront soutenues, soit en les subventionnant, soit en les aidant matériellement comme par le passé.

#### *Sur l'écoute et la disponibilité*

Le Conseil Municipal est disponible et proche de vous.

Un problème social, économique, administratif ou technique survient, le Conseil Municipal et/ou le CCAS sont à votre écoute.

Ils pourront trouver les solutions les mieux adaptées pour vous et dans l'intérêt général, tout en essayant de n'oublier personne.

Les répartitions de ses membres sur la commune permettent une écoute locale et privative de chacun.

Nous avons besoin de vous pour construire notre cadre de vie. Votre avis nous est aussi nécessaire. Nous essayons de communiquer le mieux possible afin que chacun puisse donner son opinion constructive sur les décisions à prendre dans notre commune.

Notre site Internet permet de communiquer électroniquement entre-nous ; utilisez le à votre guise et à bon escient.

De même, il y a de la place pour des Conseillers Techniques, issus des citoyens, aux côtés du Conseil Municipal pour aider celui-ci dans des tâches bien précises.

Bien entendu, nous restons aussi disponibles pour vous rencontrer, notamment au cours des permanences municipales ou sur rendez-vous.

L'année 2009 sera pour la commune, une année de soutien aux administrés et aux entreprises locales.

Le budget du CCAS sera revu à la hausse pour faire face à une demande d'aide certainement de plus en plus importante.

De nombreuses communes de Sud de la France viennent d'annoncer qu'elles renonceraient à leur traditionnelle cérémonie des vœux pour cause de crise.

J'ai tenu à conserver votre journée des Vœux du Maire, car cet instant est très important pour vous et pour nous.

Nous maintiendrons également un minimum de pression fiscale sur nos administrés.

A force de volontarisme, nous parviendrons à surmonter ces difficultés.

Permettez-moi, pour conclure, de vous rappeler que si les réponses à vos questions ou la réalisation de nos projets n'arrivent pas toujours aussi vite que nous voudrions ou que vous le voudriez, c'est qu'il nous faut souvent, sinon toujours, affronter les méandres des procédures, les tracasseries administratives, techniques et respecter la loi.

Je compte fortement sur l'Etat, sur les Collectivités Régionales et Départementales pour aider financièrement notre petite commune de 497 habitants à ce jour.

Je vous souhaite à tous et individuellement une excellente année 2009, une bonne santé, de la réussite, du bonheur et beaucoup de joies à partager en famille et entre amis.

Bonne année à vous tous, bonne année à Nonglard !